

## EN 1902 :

### FAITS DIVERS :

#### Les forcenés de la Saulaie.

Deux militaires du 13<sup>e</sup> R.I. étaient venus boire dans l'auberge de M. Martin, à La Saulaie. Ayant atteint un état de grande ébriété, ils se sont mis à tout démolir. Avec leurs épées-baïonnettes, ils brisaient tout ce qu'ils voyaient et menaçaient les autres clients. Le maréchal des logis Petit a arrêté l'un des deux énergumènes et il est parvenu à maîtriser l'autre, non sans avoir reçu une blessure à la main gauche. Les deux ivrognes ont été conduits à la caserne Charbonnier, où ils ont été immédiatement enfermés au cachot.

*(La Tribune Républicaine, 1<sup>er</sup> janvier 1902).*

#### Cambriolages et visites inopinées.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, un individu a escaladé et brisé une fenêtre du bureau de M. Sanglé-Ferrière, receveur de l'enregistrement à Decize, rue Denfert-Rochereau, et il a dérobé 4500 francs. Le maréchal des logis Petit est chargé de l'enquête. Dans la rue Louis-Blanc toute proche, un locataire, M. X..., trouve un étrange visiteur en train d'ouvrir une porte sur le même palier. L'homme lui explique : "*Ce n'est donc pas ici que demeure Mme V...*", puis il s'enfuit. Il tentait de pénétrer chez la femme de ménage de M. Sanglé-Ferrière, chez qui un vol avait été commis quelques jours plus tôt (*Le Petit Nivernais*, 5 et 12 janvier).

#### Un âne volé et... retrouvé.

M. Cassiat, propriétaire aux Feuillats, a retrouvé récemment un âne qui lui avait été volé le 11 octobre 1901. L'animal remorquait placidement une péniche sur le chemin de halage du canal latéral. Les gendarmes ont interpellé le batelier.

*(La Croix du Nivernais, 21 janvier, et La Tribune Républicaine, vendredi 24 janvier).*

#### Vagabonds, voleurs et contrebandiers.

A La Machine, les gendarmes ont arrêté Jean-Louis Marlandi, 44 ans, sujet italien sans domicile fixe, qui se livrait à la mendicité. A Decize, des colporteurs d'allumettes de contrebande ont été interceptés : il s'agit d'Emile Decaudin, un cuisinier de 35 ans, d'Antoine Béraud, un ouvrier mineur de 36 ans, et d'Auguste Maurel. Le tribunal correctionnel de Nevers a jugé quatre délinquants issus du canton de Decize : Etienne Bondoux, scieur de long âgé de 49 ans, a reçu une peine de 15 jours de prison pour tentative de vol de poissons ; Emile D..., journalier à Decize âgé de 25 ans, qui chassait avec des engins prohibés, a écopé d'une amende de 50 francs ; Henri Roy, marinier de Decize, âgé de 24 ans, ira un mois en prison pour coups et blessure ; il rejoindra Jean Blateyron, un Machinois sans profession âgé de 20 ans, puni de la même peine pour violences et voies de fait.

*(La Tribune Républicaine, 2, 6 et 14 février).*

#### Un naïf !

Jean-Marie Danodière, 21 ans, journalier au service du meunier M. Dusaule, vient livrer en gare de Decize une vache vendue par M. Dusaule et il reçoit 301 francs de l'acquéreur qui embarque l'animal dans un wagon à bestiaux. Sur le pont de Saint-Privé, Danodière est accosté par deux individus. L'un se prétend Russe et l'autre marchand de bestiaux à Imphy ; ils parlent si bien que le jeune homme leur remet ses 301 francs ; les deux hommes garderont son argent pendant la journée. Puis, le naïf s'avise qu'il s'est fait escroquer. Il porte plainte à la gendarmerie.

## UN SIECLE A DECIZE



### **POLITIQUE :**

#### **La campagne électorale bat son plein.**

La *Croix du Nivernais* attaque vivement les francs-maçons decizois et leur leader M. Sallé.

La *Tribune Républicaine* publie la chanson *Le Candidat du Curé* (sur l'air de *Voilà Matthieu*) :

*"Je pars pour l'élection / De la Chambre prochaine,*

*Je présente un'motion / Qui pour moi vous enchaîne :*

*Pour fair' diminuer l'pain / J'indique le système,*

*Augmentons l'prix du grain, / L'pain... diminue quand même."*

#### **Les élections législatives :**

Dans la circonscription de Nevers-2, à laquelle appartient le canton de Decize, M. Turigny remporte le siège, avec 6634 voix contre 1566 à M. Bouchez et 40 à M. Lambert. A Château-Chinon, le radical Chandioix est élu ; à Clamecy, c'est le candidat de droite Galuzot. A Cosne et Nevers I, il y a ballottage favorable pour les deux députés de gauche Goujat et Massé.

Au second tour, MM. Massé et Goujat sont réélus (*La Croix du Nivernais*, 4 mai et 8 juin).

### **LES VETERANS DE DECIZE :**

La réunion constitutive des *Vétérans des Armées de Terre et de Mer*, 1587<sup>e</sup> section de Decize s'est tenue à la mairie. Le président d'honneur est Maître Quillier, notaire, ancien officier de mobiles ; le président M. Pierre Maupoix, chef-cantonnier, ancien sous-officier combattant de 1870-1871 ; le vice-président M. Passerieux, ancien sous-officier de gendarmes, le secrétaire M. Durbise, et le trésorier M. Philippe Gros, sous-officier de réserve. Les mots d'ordre de la section de Vétérans sont : *"Serrons les rangs ! Serrons-nous les coudes ! L'union fait la force..."* La section des vétérans est une organisation d'aide mutuelle qui se promet de verser une pension à ses membres après 20 ans de sociétariat.

(*Le Petit Nivernais*, 16 mars).

#### **Lettre ouverte à M. le Président de la section des Vétérans de Decize, par un Républicain decizois.**

*"Nous avons été vaincus par l'incapacité notoire, la trahison avouée de l'empereur et de ses créatures" qui avaient fait bénir leurs drapeaux avant la désastreuse guerre de 1870. "Le drapeau de la Liberté et de la Révolution a-t-il besoin d'être béni par l'Eglise apostolique et romaine pour rester le symbole de la Patrie ? Morts de l'Année Terrible, mutilés de Gravelotte, cuirassiers de Reichshoffen, tous les glorieux éclopés, répondez : avez-vous donné votre sang, avez-vous donné votre vie pour qu'aujourd'hui le drapeau de Valmy s'incline devant un goupillon?"* (*La Tribune Républicaine*, jeudi 26 juin).

**Beaux débuts de l'Union Chorale Decizoise.**

Pour la fête de la Pentecôte, l'Union Chorale Decizoise dirigée par M. Guiblain a chanté:

- *L'Avenir* (de E. de Rillé),
  - *Les Voix du soir* (de A. Dard),
  - *Jeanne d'Arc* (de P. Dupont),
  - *Les Paysans* (de Saintis)
- et *La Marseillaise* (version de Léo Delibes).

Samedi 4 octobre à 20 h très précises, l'Union Chorale Decizoise commence ses travaux. "*Les amateurs de chant désireux de prêter leur concours à cette jeune société n'auront qu'à se présenter à la première répétition.*" Le dimanche 12 octobre, l'Union Chorale Decizoise interprète :

- *Jeanne d'Arc* de Pierre Dupont,
  - *Matinée de Printemps* de Laurent de Rillie,
  - *Les Paysans* de Saintis
  - *Le Chant du départ* de Méhul.
- (*La Tribune Républicaine*).

**Délibérations du Conseil Municipal de Decize.**

**Les travaux, la voirie :**

Les deux grands projets sont la nouvelle mairie et le nouveau pont du faubourg d'Allier. Le premier est mis en attente, car les devis de l'architecte Camuzat semblent trop coûteux. Quant au second, un devis allant de 110000 à 130000 francs a été examiné en juin 1901 ; le sénateur Petitjean a assuré que le Conseil Général paierait 25% de cette somme, et il a proposé une souscription. Le 29 juin 1902, un nouveau devis de 168000 francs a été présenté par l'entreprise Hennebique de Paris. Une première provision de 29500 francs est votée par la municipalité. Avec la perspective d'un nouveau pont, il faut réorganiser la distribution d'eau au faubourg d'Allier. Le conseil municipal a demandé une étude à M. Aubertin, un ingénieur de Dijon.

D'autres travaux plus modestes concernent l'équipement de la salle de dessin de l'école primaire supérieure et l'établissement d'un kiosque pour la vente des journaux, au coin de la place Saint-Just (sur la demande de M. Porchery). Le chemin des Vignes de Folquière est élargi.

**Autres délibérations et décisions :**

Le *Comité des Dames Françaises* demande que des classes des diverses écoles puissent être adaptées en salles d'hôpital en temps de guerre (15 février).

\*\*\*\*\*


\*\*

LES CYCLES GLADIATOR

sont renommés dans l'univers entier pour leur solidité, leur rigidité, leur roulement.

ROULEZ SUR DES CYCLES GLADIATOR !

Maréchalerie & Construction de Voitures



Voitures Neuves  
en tous Genres

Réparations

**RAYMOND Père & Fils**  
Boulevard du Port  
DECIZE (Nièvre)

Ferrures Françaises  
et  
Anglaises

Médaille d'Argent Paris 1877

Monsieur Moire Entrepreneur Doit

DECIZE, le 190

*Je suis un bon de raporte et l'ancien  
occasionné par accident du  
povage. J'ai par M. Moire  
acquis occasion par le bateau  
au moulin de la ferme  
au manoir Goulot de Cury*

2 25

|            |           |
|------------|-----------|
| Dossier No | 21772/170 |
| Liasse No  | 4         |
| Pièce No   | 4         |

